

N° AFFAIRE : 01210767

Département de la Savoie

GRAND CHAMBERY AGGLOMERATION

**MARCHE N°220105
TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET D'EXTENSION DE LA
STATION D'EPURATION DE LA MADELEINE SUR LA
COMMUNE DE LESCHERAINES**

AVENANT N° 3
AU MARCHÉ N°220105 DU 25/10/2022

Entre les soussignés,

GRAND CHAMBERY L'AGGLOMERATION représentée par son Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, Monsieur Daniel ROCHAIX, domiciliée à 106 Allée des Blachères – CS 82618 – 73 026 CHAMBERY Cedex,

Et

SADE CGTH – Direction Régionale Centre Est – Mandataire du groupement conjoint– domiciliée 43 rue Pierre Dupont – BP 12 – 69741 GENAS CEDEX - Inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 562 077 503 02402 – représentée par Monsieur Rémy BARBIER – dûment habilité à cet effet,

Et

PERROUSE CONSTRUCTIONS - Cotraitant – domiciliée 23, ZA Le Jasmin Nord – 73240 SAINT GENIX LES VILLAGES - Inscrite au RCS de CHAMBERY sous le numéro 483 852 919 00057 – représentée par Monsieur Pierre GOLDIN – dûment habilité à cet effet,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

EXPOSE

GRAND CHAMBERY, par marché notifié le **25 octobre 2022**, a confié au groupement d'entreprises **SADE CGTH / PERROUSE CONSTRUCTIONS**, les travaux de reconstruction et d'extension de la station d'épuration de La Madeleine sur la commune de Lescheraines.

ARTICLE 1 - RAPPEL DU MARCHÉ INITIAL

Montant initial du marché :

Prestations	Montant H.T. €	T.V.A. 20% €	Montant T.T.C. €
Tranche Ferme	2 782 623,05 €	556 524,61 €	3 339 147,66 €
Tranche Optionnelle n°1	11 750,00 €	2 350,00 €	14 100,00 €
Total	2 794 373,05 €	558 874,61 €	3 353 247,66 €

Répartition entre membres du groupement :

Dénomination	Tranche Ferme	Tranche optionnelle n°1	Total
Part SADE CGTH	1 950 539,18 €HT	0,00 €HT	1 950 539,18 €HT
Part PERROUSE CONSTRUCTIONS	832 083,87 €HT	11 750,00 €HT	843 833,87 €HT
Total	2 782 623,05 €HT	11 750,00 €HT	2 794 373,05 €HT

Délais d'exécution du marché : Tranche Ferme + Tranche optionnelle n°1 :

Prestations	Délais imposés
Phase 1 – Période de préparation	2 mois
Phase 2 – Réalisation des travaux	12 mois
Phase 3 – Mise au point, Mise en régime et Mise en observation en marche industrielle	3 mois
Total	17 mois

ARTICLE 2 – RAPPEL DES AVENANTS N°1 ET 2

Suite aux avenants n°1 et 2, l'économie du marché est reprise dans le tableau suivant :

Prestations	Montant H.T. €	T.V.A. 20% €	Montant T.T.C. €
Marché de base			
Tranche Ferme	2 782 623,05 €	556 524,61 €	3 339 147,66 €
Tranche Optionnelle n°1	11 750,00 €	2 350,00 €	14 100,00 €
Total Marché de base	2 794 373,05 €	558 874,61 €	3 353 247,66 €
Avenant n°1			
Avenant n°1 sur Tranche Ferme	+ 76 123,51 €	+ 15 224,70 €	+ 91 348,21 €
Avenant n°1 sur Tranche Optionnelle n°1	- 5 514,00 €	- 1 102,80 €	- 6 616,80 €
Total Avenant n°1	+ 70 609,51 €	+ 14 121,90 €	+ 84 731,41 €
Avenant n°2			
Avenant n°2 sur Tranche Ferme	+ 51 340,00 €	+ 10 268,00 €	+ 61 608,00 €
Avenant n°2 sur Tranche Optionnelle n°1	+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €
Total Avenant n°2	+ 51 340,00 €	+ 10 268,00 €	+ 61 608,00 €
Marché suite avenants n°1 et 2			
Tranche Ferme suite avenants n°1 et 2	2 910 086,56 €	582 017,31 €	3 492 103,87 €
Tranche Optionnelle n°1 suite avenants n°1 et 2	6 236,00 €	1 247,20 €	7 483,20 €
Total Marché suite avenants n°1 et 2	2 916 322,56 €	583 264,51 €	3 499 587,07 €

Au global, ces travaux complémentaires engendrent :

- Sur la tranche ferme : une plus-value de + 127 463,51 €HT soit une augmentation de + 4,58 % du montant de la tranche,
- Sur la tranche optionnelle : une moins-value de - 5 514,00 €HT soit une diminution de - 46,93 % du montant de la tranche,

- Sur la totalité du marché : une plus-value globale de + 121 949,51 €HT soit une augmentation globale de + 4,36 % du montant du marché.

Répartition entre membres du groupement suite aux avenants n°1 et 2 :

Dénomination	Tranche Ferme	Tranche optionnelle n°1	Total
Avenant n°2			
Part SADE CGTH	47 340,00 €HT	0,00 €HT	47 340,00 €HT
Part PERROUSE CONSTRUCTIONS	4 000,00 €HT	0,00 €HT	4 000,00 €HT
Total	51 340,00 €HT	0,00 €HT	51 340,00 €HT
Marché suite avenant n°1 et 2			
Part SADE CGTH	2 043 726,29 €	0,00 €HT	2 043 726,29 €
Part PERROUSE CONSTRUCTIONS	866 360,27 €	6 236,00 €	872 596,27 €
Total	2 910 086,56 €	6 236,00 €	2 916 322,56 €

Les délais du marché suite aux avenants n°1 et 2 sont repris dans le tableau suivant :

Prestations	Délais
Délais - Marché de base + Avenant n°1	
Phase 1 – Période de préparation	2 mois
Phase 2 – Réalisation des travaux + 3 mois	15 mois
Phase 3 – Mise au point, Mise en régime et Mise en observation en marche industrielle	3 mois
Total Délais – Marché de base	20 mois
Délais Marché suite avenant n°2	
Phase 1 – Période de préparation	2 mois
Phase 2 – Réalisation des travaux + 3 mois	15 mois
Phase 3 – Mise au point, Mise en régime et Mise en observation en marche industrielle + 4 mois	7 mois

Total Délais suite avenants n°1 et n°2	24 mois
-----------------------------------------------	----------------

ARTICLE 3 – OBJET DE L'AVENANT N°3

L'objet du présent avenant concerne la prise en compte de travaux complémentaires rendus nécessaires dans le cadre de l'exécution du présent marché et qui concernent :

- **Pour la tranche ferme :**
 - **Travaux complémentaires rendus nécessaires :**
 - o La mise en place de leurres sur les systèmes d'autosurveillance et notamment sur les points A2 et A5 permettant l'optimisation des mesures, pour un montant de + 2 400 €HT

Au global et sur la tranche ferme, ces travaux engendrent une plus-value de + 2 400,00 €HT.

Ceci nécessite d'augmenter la période d'observation en marché industrielle de 1 mois supplémentaire.

- **Pour la tranche optionnelle n°1 :**

Aucuns travaux complémentaires de l'avenant n°3 ne concerne la tranche optionnelle n°1.

ARTICLE 4 - ECONOMIE DU MARCHE SUITE A L'AVENANT N°3

La nouvelle économie du marché suite à l'avenant n°3 est reprise dans le tableau suivant :

Prestations	Montant H.T. €	T.V.A. 20% €	Montant T.T.C. €
Marché de base			
Tranche Ferme	2 782 623,05 €	556 524,61 €	3 339 147,66 €
Tranche Optionnelle n°1	11 750,00 €	2 350,00 €	14 100,00 €
Total Marché de base	2 794 373,05 €	558 874,61 €	3 353 247,66 €
Avenant n°1			
Avenant n°1 sur Tranche Ferme	+ 76 123,51 €	+ 15 224,70 €	+ 91 348,21 €
Avenant n°1 sur Tranche Optionnelle n°1	- 5 514,00 €	- 1 102,80 €	- 6 616,80 €
Total Avenant n°1	+ 70 609,51 €	+ 14 121,90 €	+ 84 731,41 €
Avenant n°2			
Avenant n°2 sur Tranche Ferme	+ 51 340,00 €	+ 10 268,00 €	+ 61 608,00 €
Avenant n°2 sur Tranche Optionnelle n°1	+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €
Total Avenant n°2	+ 51 340,00 €	+ 10 268,00 €	+ 61 608,00 €
Avenant n°3			
Avenant n°3 sur Tranche Ferme	+ 2 400,00 €	+ 480,00 €	+ 2 880,00 €
Avenant n°3 sur Tranche Optionnelle n°1	+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €
Total Avenant n°3	+ 2 400,00 €	+ 480,00 €	+ 2 880,00 €
Marché suite avenants n°1, 2 et 3			
Tranche Ferme suite avenants n°1, 2 et 3	2 912 486,56 €	582 497,31 €	3 494 983,87 €
Tranche Optionnelle n°1 suite avenants n°1, 2 et 3	6 236,00 €	1 247,20 €	7 483,20 €
Total Marché suite avenants n°1, 2 et 3	2 918 722,56 €	583 744,51 €	3 502 467,07 €

Au global, ces travaux complémentaires engendrent :

- Sur la tranche ferme : une plus-value de + 129 863,51 €HT soit une augmentation de + 4,66 % du montant de la tranche,
- Sur la tranche optionnelle : une moins-value de - 5 514,00 €HT soit une diminution de - 46,93 % du montant de la tranche,
- Sur la totalité du marché : une plus-value globale de + 124 349,51 €HT soit une augmentation globale de + 4,45 % du montant du marché.

Nouvelle répartition entre membres du groupement :

Dénomination	Tranche Ferme	Tranche optionnelle n°1	Total
Avenant n°3			
Part SADE CGTH	2 400,00 €HT	0,00 €HT	2 400,00 €HT
Part PERROUSE CONSTRUCTIONS	0,00 €HT	0,00 €HT	0,00 €HT
Total	2 400,00 €HT	0,00 €HT	2 400,00 €HT
Marché suite avenant n°1, 2 et 3			
Part SADE CGTH	2 046 126,29 €	0,00 €HT	2 046 126,29 €
Part PERROUSE CONSTRUCTIONS	866 360,27 €	6 236,00 €	872 596,27 €
Total	2 912 486,56 €	6 236,00 €	2 918 722,56 €

ARTICLE 5 – PROLONGATION DE DELAIS

Les nouveaux délais du marché sont repris dans le tableau suivant :

Prestations	Délais
Délais - Marché de base + Avenants n°1 et 2	
Phase 1 – Période de préparation	2 mois
Phase 2 – Réalisation des travaux	15 mois
Phase 3 – Mise au point, Mise en régime et Mise en observation en marche industrielle	7 mois
Total Délais – Marché de base	24 mois
Délais - Marché suite avenant n°3	
Phase 1 – Période de préparation	2 mois
Phase 2 – Réalisation des travaux	15 mois
Phase 3 – Mise au point, Mise en régime et Mise en observation en marche industrielle + 1 mois	8 mois
Total Délais suite avenants n°1,2 et 3	25 mois

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE L'AVENANT

L'entreprise renonce à toute réclamation ou recours relatifs à l'objet du présent avenant dont le fait générateur serait antérieurs à la date de signature du présent avenant.

ARTICLE 7 - AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à **CHAMBERY**, le
Monsieur le Vice-Président,

**Lu et Accepté,
L'Entreprise**

ANNEXE 1 – NOUVELLE DPGF SUITE AVENANTS N°1, 2 ET 3